

Microprogramme de 1er cycle en environnement minier - 0468

RESPONSABLE :

Marie Guittony
819 762-0971 poste 2563

SCOLARITÉ :

15 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme vise le développement de la formation et des compétences professionnelles des travailleurs du domaine.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir un intérêt pour le domaine de l'environnement minier.

Base expérience

Posséder les connaissances requises et avoir une expérience pertinente dans le domaine minier.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

| | |
|---------|--|
| EVM1005 | Projet en environnement minier (4 cr.) * |
| | 11 crédits optionnels |

Cours optionnels

L'étudiant choisit 11 crédits parmi les suivants :

| | |
|---------|---|
| EVM1001 | Développement durable et évaluation environnementale (2 cr.) * |
| EVM1002 | Géotechnique appliquée à l'environnement minier (3 cr.) * |
| EVM1003 | Hydrogéologie appliquée à l'environnement minier (3 cr.) * |
| EVM1004 | Restauration des sites miniers (3 cr.) * |
| EVM1006 | Auscultation des ouvrages en environnement minier (2 cr.) * |
| EVM1007 | Traitement des eaux minières contaminées (2 cr.) * |
| EVM1008 | Caractérisation environnementale de rejets miniers et de minerais (2 cr.) * |
| EVM1009 | Traitement des minerais : défis et opportunités en environnement minier (2 cr.) * |
| EVM1010 | Méthodes de gestion des résidus miniers fins (2 cr.) * |
| EVM1011 | Végétalisation des sites miniers (2 cr.) * |
| EVM1012 | Polluants atmosphériques miniers (2 cr.) * |
| EVM1013 | Règlementation environnementale minière (1 cr.) * |

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours EVM1005 Projet en environnement minier (4 cr.) l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits dans le programme.

NOTES :

Cheminement

Ce programme ne peut pas être réalisé en moins de 4 sessions. Il est offert entièrement à distance, en format médiatisé.

Les cours offerts à distance pour l'automne 2021 seront : EVM1003, EVM1009 et EVM1012 et pour l'hiver 2022 : EVN1002, EVM1006 et EVM1011.

Après avoir réalisé le microprogramme en environnement minier, il est possible de poursuivre ses études avec un certificat multidisciplinaire ou un certificat en environnement minier.